



CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'AVEYRON
Immeuble Le Sériat – 10 rue Faubourg Lo Barry – Saint-Cyrice Etoile - 12000 RODEZ
Tél : 05 65 73 61 60 Courriel : cdg.aveyron@cdg-12.fr

ARRETE
PORTANT INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE
POUR L'ACCES AU CADRE D'EMPLOIS DES AGENTS DE MAITRISE
PAR VOIE DE PROMOTION INTERNE
ANNEE 2022

Le Président du Centre de Gestion de la F.P.T. de l'Aveyron,

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu le code général de la fonction publique, et notamment l'article L.523-5 ;
- Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,
- Vu la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, et notamment l'article 30,
- Vu le décret n°88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux, et notamment ses articles 5 et 6,
- Vu le décret n°2008-512 du 29 mai 2008 relatif à la formation statutaire obligatoire des fonctionnaires,
- Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,
- Vu le décret n°2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires,
- Vu l'arrêté du 19 juillet 2021 pris par le Président du Centre de Gestion portant établissement des lignes directrices de gestion relatives à la promotion interne à compter du 19 juillet 2021 ;
- Considérant que 28 agents remplissent les conditions et peuvent être inscrits sur la liste d'aptitude dressée à compter du 18 juillet 2022,

ARRETE

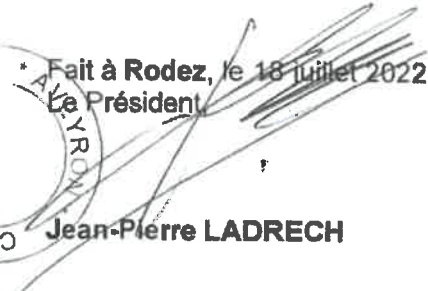
Article 1^{er} : La liste d'aptitude pour l'accès au grade d'agent de maîtrise établie par voie de promotion interne à compter du 18 juillet 2022 est annexée au présent arrêté.

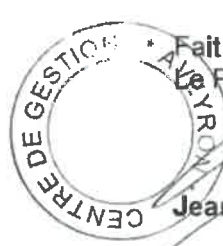
Article 2 : Tout agent inscrit sur liste d'aptitude et non nommé au terme d'un délai de 2 ans peut toutefois faire l'objet d'une réinscription sur cette liste à 2 reprises sous réserve de faire connaître, un mois avant le terme, son intention d'être maintenu sur ladite liste l'année suivante.

Article 3 : A compter du 1^{er} juillet 2022, et pour une durée de 1 an (soit jusqu'au 30 juin 2023), est réinscrit sur liste d'aptitude pour l'accès au grade d'agent de maîtrise par voie de promotion interne :

- **Monsieur Francis BOUTET, Mairie de Manhac, 3^{ème} année,**

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Mme la Préfète de l'Aveyron, et, pour publication, aux collectivités territoriales du département.

Fait à Rodez, le 18 juillet 2022
Le Président,

Jean-Pierre LADRECH



Le Président, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Toulouse, 68 Rue Raymond IV – BP 7007 – 31068 TOULOUSE Cedex 7, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Le demandeur de la décision peut également être saisi d'un recours gracieux dans le même délai.


012-281200022-20220718-20220718PIAGTMA-AI

Reçu le 20/07/2022

**LISTE D'APTITUDE dressée au titre de la promotion interne pour l'accès au cadre d'emplois des
AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX
A compter du 18 juillet 2022**

NOM - PRENOM	COLLECTIVITE	DATE 1ERE INSCRIPTION
AIGOUY Eliane	Mairie de St-Affrique	18/07/2022
AJAOUN Fizal *	Mairie de Rodez	18/07/2022
BLANC Philippe	Com.com Monts rance et Rougier	18/07/2022
BALDY Christophe	Com.com Monts rance et Rougier	18/07/2022
BENOIT Olivier	Mairie de Laissac-Séverac l'Eglise	18/07/2022
BOUDET Cédric *	Mairie d'Onet-le-Château	18/07/2022
BOYER Laurence	Mairie de Rodez	18/07/2022
BROUILLET Cédric	Mairie de St-Affrique	18/07/2022
BRU Frédéric	Mairie de Rodez	18/07/2022
CANSTANS Nicolas	Rodez Agglomération	18/07/2022
COLAS Daniel	Mairie de St-Affrique	18/07/2022
COSTES Olivier	Com.com Lévézou Pareloup	18/07/2022
DONORE Michel	Mairie de Murois	18/07/2022
FALIP Jérôme *	Mairie de Rodez	18/07/2022
FERTANE Sylvie	Mairie de St Geniez d'Olt	18/07/2022
LAMPLE David	Mairie d'Aubin	18/07/2022
MAITRE Laurence	Mairie de St-Affrique	18/07/2022
MAUCCI Eric	Ouest Aveyron communauté	18/07/2022
MEDAL Anne-Marie	Ouest Aveyron communauté	18/07/2022
PERIE Yves	Mairie de St-Affrique	18/07/2022
REGORD Thierry	Com.com Pays Ségali	18/07/2022
SERRES Gislain *	Mairie d'Onet-le-Château	18/07/2022
VIDAL Alexandre	Mairie de St Geniez d'Olt	18/07/2022
VIEILLESCAZES Elian	Mairie de St Geniez d'Olt	18/07/2022
VIGOUROUS Véronique	Mairie de St Affrique	18/07/2022
SEGONDS Christophe	Mairie de Morlhon le Haut	18/07/2022
VERLAGUET Francis	Com.com Causses à l'Aubrac	18/07/2022
XAVIER Sébastien *	Ouest Aveyron communauté	18/07/2022

*Lauréat de l'examen professionnel

Fait à Rodez, le 18 juillet 2022
Le Président,

Jean-Pierre LADRECH

